

*Nombre de Conseillers en
exercice : 29*

Séance du 02 MARS 2015 A 20 H 15

Présents à la séance : 29

L'An Deux Mil Quinze, le 02 MARS 2015 A 20 H 15

Extrait affiché le :
03 Mars 2015

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

1^{ère} séance 2015.

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme
BOULANGER Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël,
Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme FLICKER Gisèle,
M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme PANO-WENTZEL
Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE Sophie, M. GILET Dominique,
Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel,
M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier
Conseillers Municipaux.

Objet : Subvention de communication
à l'USR.

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

N°9/2015

Le Conseil Municipal,
À l'invitation de Monsieur Roland DAUTREY, adjoint au Maire,
Et après en avoir discuté,

Décide, par 23 voix et 6 abstentions, celles de Mmes PANO-
WENTZEL, DUPONT, DEMAIZIÈRE, et de MM. ROMARY, DEMENGE et FOUCAL,

De voter, pour cette année 2015, la reconduction de la subvention de
communication accordée à l'USR pour la publicité faite pour la Ville avec le logo représenté sur
son car qui circule dans toute la France et qui fait environ 9000 km par an : cette subvention reste
de 2 250 €.

La dépense interviendra sur l'article 6574, fonction 023 du budget
communal 2015.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,